



Boues rouges de l'usine d'alumine de Gardanne



Aujourd'hui l'usine d'alumine de Gardanne est exploitée par Alteo créé en 2012 lors de sa cession par Rio-Tinto. Historiquement, Alteo émane de Pechiney; Pechiney fut d'abord cédée au producteur d'aluminium canadien Alcan; puis au géant minier Rio-Tinto qui resta associée à Alcan. Alteo a pour actionnaire principal [HIG Europe](#) filiale de [HIG Capital](#). Ces cessions sont le reflet de restructurations de grandes entreprises pour s'adapter à l'évolution économique mondiale: localisation des productions, nature des produits, marchés et clients. Une possible nouvelle restructuration est en cours. Alteo a 3 usines autres que Gardanne. ALTEO a reçu une offre de la part du groupe industriel français [Imerys](#) (*) pour l'achat des sociétés Alteo Arc et Alufin. La société Alteo Arc opère l'usine de corindons blancs à La Bâthie (Savoie) et l'usine de corindons bruns à Beyrède (Hautes-Pyrénées), la société Alufin celle de Teutschenthal, en Allemagne, produit des alumines tabulaires.

(*) [Imerys](#) est un groupe minier français spécialisé dans la production de minéraux industriels; le groupe émane de l'ancienne Pennaroya. Le métier d'origine du groupe, de sa création en 1880 et pendant près de 100 ans, est l'extraction et la transformation du nickel. Son nom d'origine est Société Peñarroya - Le Nickel (SLN). Dans les années 1970, le groupe se diversifie et étend son activité. Une holding fédère les sociétés sous le nom d'Imetal. Imerys est donc la continuation de l'[expertise minière française](#).

A Gardanne: depuis le 1er janvier 2016, suite des développements et de la R&D pour le traitement des déchets, l'usine d'alumine ne rejette plus de boues rouges en mer, en application des arrêtés préfectoraux pris le 28 décembre 2015. Les services de l'État contrôlent l'application de ces arrêtés et le respect de normes de qualité des rejets résiduels

liquides, pour que l'objectif d'une pleine conformité des installations aux normes européennes soit atteint au plus tard en 2021. Ces rejets liquides résiduels rejetés en mer depuis le 1er janvier 2016 ne doivent donc pas être confondus avec les boues rouges rejetées en mer depuis 50 ans.

Les déchets sont désormais traités par filtration; la partie solide est stockée sur le CET de la Malespine de Gardanne; mais le produit est destiné à devenir un co-produit valorisé. Appelée Bauxaline® il est utilisée pour le traitement de centres d'Enfouissement technique (le CET de la Malespine, encouragé par la mairie de Gardanne, qui a été le premier utilisateur à titre expérimental, puis le CET d'Entressens qui a utilisé 80 kt en 2003, à titre d'exemple), les projets routiers (avec Surschiste, les Houillères de Bassin du Centre et du Midi, la Routière du Midi, le CETE Méditerranée) et, plus récemment, le comblement de cavités par injection de coulis à base de Bauxaline® et de cendres volantes (avec EDF, INERIS...). Des emplois en BTP et en botanique sont aussi envisagés. La Bauxaline est donc un co-produit valorisé. Pour la partie liquide qui n'est pas encore aux normes de qualité imposées (5), Alteo a obtenu de l'Etat le droit de continuer à déverser dans la fosse Cassidaigne au large de Cassis (Port Miou), via la conduite existante, pendant une période de 6 ans. Cela veut dire qu'Alteo doit trouver une solution de traitement supplémentaire des eaux résiduelles pour les amener aux normes de qualité requises. Il est certain que si Alteo ne pouvait pas développer un procédé aux normes, l'usine serait condamnée à disparaître. La présumée pollution - risques toxicologiques éventuels encourus par l'ichtyofaune et par l'homme - se ferait alors ailleurs sur la planète. Ce serait une nouvelle raison de désindustrialisation de la France.

Pour les observateurs non techniciens, les Mediapart, Thalassa, les écolos, José Bové, et les médias qui les relaient, quels que soient les efforts de l'entreprise pour s'adapter aux nouvelles lois sur l'environnement (2) imposées à juste titre, par les directives européennes pour la protection de l'environnement, ce n'est jamais assez (5). C'est une opinion personnelle.

Voir mes liens suivants:

[1 Comment fabrique-t-on l'alumine à Gardanne ? procédé Bayer; bauxite >>>> alumine](#)

[2 Le point sur le traitement des boues rouges "Gestion des résidus du traitement de la bauxite". Travaux du comité de suivi scientifique](#)

[3 Ségolène Royal et Manuel Valls s'affrontent à nouveau sur les boues rouges de Gardanne](#)

[4 Boues rouges : la préfecture devance Thalassa](#)

[5 Infos ou intox: les contre infos de Alteo Gardanne- Environnement](#)

[6 Arrêté préfectoral du 28 décembre 2015](#)

[7. Valorisation des résidus Bauxaline®](#)

8 Autres éléments du dossier: il y a eu effectivement des manquements sur la qualité des rejets liquides depuis le 1 janvier 2016.